

La pauvreté en conditions de vie 1998-2006

Dominique Demailly, Pascal Godefroy (Insee)

EN 2006, 12,7% des ménages sont pauvres en termes de conditions de vie. Toutefois, cette proportion a baissé depuis 2004 : les difficultés de logement sont un peu moins répandues, et la part des ménages déclarant payer les factures en retard ou restreindre leur consommation a diminué.

Ces individus confrontés à un manque de bien-être matériel vivent souvent seuls, à moins qu'ils n'élèvent seuls leurs enfants. Plus fréquemment au chômage ou en mal d'insertion sur le marché du travail, ils sont aussi moins diplômés que l'ensemble de la population.

Au niveau européen, l'étude de la pauvreté en termes de conditions de vie révèle d'assez fortes disparités entre les pays, mais on retrouve l'opposition traditionnelle entre pays du Nord et pays du Sud, la France se situant dans une position moyenne. Dans les pays où le taux de pauvreté monétaire est élevé (Grèce, Irlande, Italie, Portugal, Espagne, Estonie), la proportion des personnes confrontées à un manque global de bien-être matériel l'est aussi, à l'exception de l'Irlande où les taux de privation sont inférieurs à ce que laissait prévoir l'indicateur de pauvreté.

Le taux de pauvreté en conditions de vie estimé à 12,7% des ménages en 2006

L'approche de la pauvreté en conditions de vie vise à évaluer la proportion de ménages pauvres sans passer par une mesure du revenu, mais en recensant directement les privations du ménage, c'est-à-dire les biens et les services d'usage ordinaire, largement diffusés dans la population, que le « ménage désire » mais ne peut pas se permettre d'acheter. Vingt-sept indicateurs de difficultés de conditions de vie, issus des enquêtes permanentes de Conditions de vie (EPCV) de mai, ont été retenus parce que fortement corrélés avec le niveau de vie (depuis 1996, date de mise en place du dispositif EPCV). Ils ont trait aux contraintes budgétaires (par exemple ne pas pouvoir faire face aux dépenses courantes sans découverts bancaires), aux retards de paiement (par exemple l'impossibilité de payer à temps les factures d'électricité), aux restrictions de consommation (par exemple ne pas avoir les moyens financiers de se procurer un certain nombre de consommations élémentaires), et enfin aux difficultés de logement (par exemple ne pas disposer du confort élémentaire ou d'un espace suffisant dans le logement).

Pris isolément, le manque de l'un de ces éléments ne peut être considéré comme révélateur de conditions de vie défavorisées. C'est la raison pour laquelle l'indicateur synthétique consiste à cumuler, pour chaque ménage, le nombre de difficultés rencontrées parmi les vingt-sept retenues. On obtient alors un « score » en conditions de vie qui permet d'isoler les ménages les plus en difficulté. Dans les EPCV et les Statistiques sur les revenus et conditions de vie (SRCV), un ménage cumulant plus de huit difficultés sera considéré comme pauvre. Ce seuil arbitraire présente l'avantage suivant : la proportion de ménages subissant huit difficultés ou plus est du même ordre que le taux de pauvreté monétaire dans les enquêtes Conditions de vie. Il peut être considéré comme un taux de pauvreté en termes de conditions de vie. Dans les SRCV, ce taux pour l'ensemble des ménages est estimé à 13,3% en 2005 et à 12,7% en 2006 (tableau 1). Il baisse de 1,4 point entre 2004 et 2005 et de 0,6 point entre 2005 et 2006.

Tableau 1

Indicateurs de difficultés de conditions de vie 2004-2006 pour l'ensemble des ménages, en %

	2004	2005	2006	
I	Contrainte budgétaire			
I-1	Part du remboursement sur le revenu supérieure à un tiers	5,8	5,9	8,5
I-2	Découverts bancaires (très souvent)	12,1	11,2	10,9
I-3	Couverture des dépenses par le revenu difficile	17,9	18,0	18,6
I-4	Aucun placement financier	19,4	18,3	17,0
I-5	Recours aux économies	30,4	31,3	31,4
I-6	Opinion sur le niveau de vie : « C'est difficile, il faut s'endetter pour y arriver »	18,8	16,4	16,0
II	Retards de paiement			
II-1	Factures (électricité, gaz, téléphone...)	7,9	6,4	6,0
II-2	Loyer et charges	5,3	4,6	4,5
II-3	Versements d'impôts	4,0	3,1	3,0
III	Restrictions de consommation			
	<i>Les moyens financiers ne permettent pas de :</i>			
III-1	Maintenir le logement à bonne température	6,9	6,2	6,8
III-2	Payer une semaine de vacances une fois par an	34,8	34,6	32,3
III-3	Remplacer des meubles	35,9	34,1	32,6
III-4	Acheter des vêtements neufs	13,7	12,2	11,7
III-5	Manger de la viande tous les deux jours	7,9	7,4	6,7
III-6	Recevoir	11,3	10,9	10,0
III-7	Offrir des cadeaux	10,8	10,0	9,4
III-8	Posséder deux paires de chaussures	9,4	7,8	7,4
III-9	Prendre un repas complet pendant au moins une journée au cours des deux dernières semaines	2,9	2,6	2,9
IV	Logement			
IV-1	Nombre de pièces < nombre de personnes	10,6	9,6	8,9
IV-2	Absence de salle de bains à l'intérieur du logement	1,5	1,3	1,2
IV-3	Absence de toilettes à l'intérieur du logement	1,6	1,4	1,3
IV-4	Absence d'eau chaude	1,0	0,9	0,8
IV-5	Absence de système de chauffage	7,2	7,0	6,4
IV-6	Logement trop petit	15,6	14,0	12,9
IV-7	Logement difficile à chauffer	24,3	25,1	27,6
IV-8	Logement humide	14,9	12,2	11,6
IV-9	Logement bruyant	24,0	20,4	20,2
	Taux de pauvreté en conditions de vie	14,7	13,3	12,7
	Contrainte budgétaire	14,0	13,4	13,5
	Retards de paiement	11,5	9,8	9,0
	Restrictions de consommation	14,2	12,4	12,0
	Difficultés de logement	10,3	8,9	8,2
	Effectifs bruts	10 273	9 754	10 036

Sources : SRCV 2004 et 2005, pondérations transversales. Résultats 2006 provisoires.

L'analyse des échelles de difficultés partielles portant sur les quatre domaines de la vie quotidienne montre que l'évolution la plus forte concerne les retards de paiement. Trois indicateurs permettent de recenser ces ménages qui ont été dans l'impossibilité, au cours des douze derniers mois et en raison de problèmes d'argent, de payer à temps des factures d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone, des loyers et charges liées au logement, à la résidence principale, ou d'effectuer des versements d'impôts. Entre 2004 et 2006, la baisse cumulée s'élève à 2,5 points (baisse de 1,7 point entre 2004 et 2005 et de 0,8 point entre 2005 et 2006). La part des ménages confrontés à au moins une de ces difficultés atteint 9 % en 2006.

Une part importante des ménages continuent de souffrir de restrictions de consommation, mais la baisse entamée en 2005 semble confirmée en 2006 : entre 2004 et 2006, elle s'élève à 2,2 points (baisse de 1,8 point entre 2004 et 2005 et de 0,4 point entre 2005 et 2006). La proportion de ménages confrontés à au moins quatre difficultés parmi les neuf items retenus passe ainsi de 14,2 % en 2004 à 12,0 % en 2006.

Les proportions de ménages concernés par des privations de confort élémentaire dans le logement (eau chaude courante, toilettes et salle de bains à l'intérieur, ou un système de chauffage central ou électrique) restent stables au cours des trois dernières années, avec un niveau toujours élevé pour l'item relatif à l'absence de système de chauffage (autour des 7 % des ménages). En revanche, en 2005 et en 2006, les ménages sont moins nombreux qu'en 2004 à déclarer être confrontés à un problème de taille de logement, d'humidité ou de bruit. Globalement, la part des ménages confrontés à au moins trois des neuf difficultés de logement continue de baisser, s'établissant à 8,2 % en 2006 contre 8,9 % en 2005 et 10,3 % en 2004.

La proportion de ménages concernés par des difficultés d'ordre budgétaire est stable entre 2005 et 2006 : 13,4 % des ménages étaient concernés par au moins trois des six difficultés dans le dispositif SRCV de mai 2005 contre 13,5 % dans celui de mai 2006.

Le portrait des populations pauvres

Certains types de ménages sont surreprésentés (tableau 2) dans l'ensemble des ménages pauvres en conditions de vie : plus de 35 % d'entre eux sont des personnes seules ou des familles monoparentales, alors que ce type de ménage ne représente que 21 % de la population totale. Cette surreprésentation est encore plus nette pour les familles monoparentales (17,7 % des ménages pauvres et 7,5 % de l'ensemble des ménages).

Tableau 2

Répartition des ménages pauvres en conditions de vie selon le type de ménages, en %

	Ensemble	Pauvres en conditions de vie
Homme seul	5,3	6,9
Femme seule	8,4	10,8
Famille monoparentale	7,5	17,7
Couple sans enfant	23,9	13,9
Couple avec enfant	50,8	45,0
Autres	4,1	5,7

Champ : Ensemble de la population.

Sources : SRCV 2005.

Le groupe des ménages pauvres en conditions de vie et celui des ménages pauvres au sens monétaire ne se recouvrent que partiellement (bien qu'ils aient été définis de façon à obtenir une population pauvre numériquement du même ordre). En 2005, un peu moins du quart de la population appartient à l'une ou l'autre des catégories ; 4,6 % des individus cumulent les deux formes de pauvreté (tableau 3).

Tableau 3

Proportion de la population confrontée à la pauvreté monétaire et/ou à la pauvreté en conditions de vie en 2005

Forme de pauvreté	%	Effectifs (en millions)
Monétaire et conditions de vie	4,6	2,7
Monétaire seulement	8,4	5,0
Conditions de vie seulement	8,7	5,1
Non pauvres	78,3	46,2

Sources : SRCV 2005, pondérations transversales.

Toutefois, en première analyse, sans tenir compte des effets de structure, les caractéristiques socioéconomiques des ménages pauvres en conditions de vie et des ménages pauvres au sens monétaire sont assez proches (tableau 4). Ainsi, les personnes qui souffrent de conditions de vie difficiles et qui disposent de faibles ressources sont relativement plus nombreuses parmi les personnes seules et les familles monoparentales. Les personnes nées à l'étranger sont également surreprésentées (surtout originaires d'Afrique, y compris Maghreb) : 18,4 % des personnes qui cumulent les deux formes de pauvreté sont nées au Maghreb, alors qu'elles ne représentent que 5,6 % de la population totale. Le niveau de diplôme joue dans le sens attendu, opposant les non-diplômés aux titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat. Le chômage ou une faible insertion sur le marché du travail accroissent aussi le risque de présenter les deux formes de pauvreté.

Tableau 4

Profil sociodémographique des diverses populations au regard de la pauvreté, en %

	Ensemble	Pauvres monétaires et en conditions de vie	Ni pauvres monétaires ni pauvres en conditions de vie	Pauvres monétaires uniquement (groupe 1)	Pauvres en conditions de vie uniquement (groupe 2)
Ensemble	100	4,6	78,3	8,4	8,7
Âge de la PR¹					
De 16 à 25 ans	5,6	10,8	4,2	12,0	8,4
De 26 à 45 ans	35,7	36,9	36,5	24,2	40,8
De 46 à 65 ans	33,6	30,5	35,0	25,4	31,2
De 66 à 75 ans	12,5	12,9	12,5	15,4	9,4
76 ans ou plus	12,6	8,9	11,9	23,0	10,1
Type de ménage					
Homme seul	5,3	8,3	4,7	7,7	6,2
Femme seule	8,3	9,6	7,3	14,3	11,4
Famille monoparentale	7,5	17,9	5,7	8,5	17,6
Couple sans enfants	23,9	13,4	26,1	19,4	14,1
Couple avec enfant(s)	50,8	43,6	52,6	43,1	45,8
Autres	4,1	7,1	3,5	7,0	4,9
Diplôme de la PR¹					
Sans diplôme	30,8	55,2	26,3	48,8	40,8
CAP, BEP, BEPC	32,9	29,6	32,9	31,4	35,4
BTS, bac, bac +2	23,1	12,7	25,3	14,0	17,7
Supérieur	13,3	2,4	15,5	5,8	6,1
Pays de naissance de la PR¹					
France	86,1	64,6	89,1	76,6	79,8
Europe	4,2	2,4	4,1	5,1	4,4
Maghreb	5,6	18,4	3,9	10,1	9,8
Afrique hors Maghreb	1,4	7,7	0,8	2,3	2,5
Autres	2,7	7,0	2,0	5,9	3,5
Statut d'occupation du logement					
Accédant	29,6	10,5	33,7	11,4	20,1
Propriétaire/usufructier	32,2	10,5	34,6	38,6	15,9
Locataire	34,5	73,1	28,2	43,3	61,7
Logé gratuitement	3,7	5,9	3,5	6,7	2,3
Catégorie socioprofessionnelle de la PR¹					
Agriculteurs	3,5	3,8	2,9	11,3	1,5
Indépendants et professions libérales	8,6	8,1	8,5	13,5	4,6
Cadres	14,7	1,2	17,9	2,3	5,0
Professions intermédiaires	22,8	7,2	25,8	9,1	17,2
Employés	18,6	23,1	17,1	19,3	29,6
Ouvriers	28,6	42,5	26,2	34,4	37,0
Autres	3,2	14,1	1,6	10,2	5,1

	Ensemble	Pauvres monétaires et en conditions de vie	Ni pauvres monétaires ni pauvres en conditions de vie	Pauvres monétaires uniquement (groupe 1)	Pauvres en conditions de vie uniquement (groupe 2)
Situation principale de la PR¹					
Emploi	67,9	37,6	72,2	48,7	64,1
Étudiant	0,7	3,2	0,3	3,1	0,7
Chômage	4,9	29,1	2,3	9,0	11,5
Retraité	24,1	17,7	24,1	32,5	19,6
Au foyer, handicap	3,5	12,3	1,1	6,7	4,2
Strate					
Commune rurale	25,5	16,1	26,0	29,6	21,5
Unité urbaine < 20000 habitants	17,3	13,4	17,7	18,9	14,0
Unité urbaine de 20000 à 100000 habitants	13,0	16,2	12,8	10,4	15,3
Unité urbaine de plus de 100000 habitants	28,0	41,9	26,8	27,0	32,6
Unité urbaine de Paris	16,2	12,4	16,6	14,1	16,6
ZEAT²					
Région parisienne et bassin	35,9	29,2	36,9	31,5	34,9
Nord	6,7	12,4	5,9	8,2	9,9
Est	9,6	8,5	9,8	10,0	8,2
Ouest	14,0	9,2	14,8	11,4	11,2
Sud-Ouest	10,3	10,4	10,2	13,5	8,5
Centre-Est	11,4	10,7	11,7	9,0	11,4
Méditerranée	12,0	19,6	10,6	16,3	16,0
Déciles de revenu par unité de consommation du ménage					
1	10	57,1	2,6	54,9	8,5
2	10	17,5	8,2	17,2	15,8
3	10	11,4	9,1	12,8	15,0
4	10	6,6	10,3	6,4	12,2
5	10	4,5	10,7	5,0	11,9
6	10	2,9	11,0	3,7	11,2
7	10	0,0	11,8	0,0	8,4
8	10	0,0	11,9	0,0	8,0
9	10	0,0	12,1	0,0	5,8
10	10	0,0	12,4	0,0	3,3
Handicap dans le ménage					
Oui	8,7	16,7	7,3	11,6	13,6
Non	91,3	83,3	92,7	88,4	86,4

1. PR : Personne de référence.

2. ZEAT : Zone d'études et d'aménagement du territoire. Pour chaque colonne, la somme des pourcentages relatifs à une même caractéristique sociodémographique vaut 100.

Champ : Ensemble de la population.

Sources : SRCV mai 2005.

La pauvreté en conditions de vie concerne des personnes plus jeunes : un peu plus du tiers des pauvres au sens monétaire (uniquement pauvres au sens monétaire, groupe 1) ont moins de 45 ans, alors que c'est le cas pour la moitié des personnes pauvres en conditions de vie (uniquement, groupe 2) ; 38,4 % personnes ont plus de 65 ans dans le groupe 1, contre seulement 19,5 % dans le groupe 2. Forme de pauvreté « plus jeune », la pauvreté en conditions de vie concerne moins les retraités et des individus plus diplômés. Les locataires, surreprésentés parmi les ménages pauvres, le sont encore davantage au sein des pauvres en conditions de vie (43,3 % du groupe 1, mais 61,7 % du groupe 2). En revanche, si les propriétaires, en moyenne plus âgés, sont concernés par l'une ou l'autre des formes de pauvreté, c'est plutôt par la pauvreté monétaire : ils représentent 38,6 % des personnes de référence du groupe 1 et seulement 15,9 % de l'autre.

L'emploi n'est pas une garantie absolue contre la pauvreté et en particulier contre la pauvreté en conditions de vie : 65 % des personnes de référence des ménages pauvres en conditions de vie uniquement ont un emploi (et un peu moins d'une personne sur deux dans l'autre groupe, au sein duquel les retraités ont un poids plus important). Les agriculteurs et les indépendants se distinguent par un risque de pauvreté monétaire plus fort que les autres catégories, mais il est peut-être la conséquence d'une sous-déclaration dans les enquêtes sur les revenus.

La pauvreté en conditions de vie peut affecter des ménages disposant d'un revenu monétaire relativement important. Ainsi, plus d'un tiers des individus pauvres en conditions de vie perçoivent un revenu par unité de consommation (RUC) se situant dans la moitié supérieure de la distribution, et encore 17 % figurent dans les trois plus hauts déciles. Dans l'ensemble, ils présentent légèrement plus de restrictions de consommation que les autres (71 % contre 67 % déclarent plus de quatre privations sur les neuf possibles). Ils sont trop nombreux pour qu'on puisse se contenter d'invoquer une mauvaise mesure des revenus. Ces individus ont un profil particulier à l'intérieur de la population des pauvres en conditions de vie seulement : souvent plus âgés (27 % ont de plus de 65 ans contre 19,5 % dans l'ensemble des pauvres en conditions de vie), retraités (33 % contre 19,6 %), ils vivent plus fréquemment seuls (près de la moitié contre 17,6 % pour l'ensemble des pauvres en conditions de vie seulement). Ils sont aussi plus souvent concernés par le handicap (20 % contre 13,6 %). Il pourrait s'agir de personnes confrontées à des besoins spécifiques, liés à un mauvais état de santé, qui amputeraient un revenu en lui-même relativement élevé.

Comparaison avec l'EPCV de janvier 2004

Outre le fait que le nouveau panel européen (dispositif SRCV) permet les comparaisons au sein de l'Union européenne (*cf. infra* la partie « La privation matérielle dans l'Union européenne »), il contient les vingt-sept indicateurs sociaux des EPCV. Depuis mai 2004 et l'abandon de ces indicateurs dans les EPCV, il s'agit de la nouvelle source permettant de mesurer la pauvreté en conditions de vie. Une comparaison entre ancienne et nouvelle sources est possible en 2004, année charnière pour laquelle les vingt-sept indicateurs sociaux ont été collectés à la fois dans les SRCV et dans les der-

nières EPCV, à des mois différents (respectivement mai et janvier). Bien que le questionnement soit comparable, les résultats diffèrent quelque peu. Le taux de pauvreté en termes de conditions de vie atteint près de 15% en mai 2004 dans les SRCV, contre 11% en janvier 2004 dans les EPCV (tableau 5).

Tableau 5

Indicateurs de difficultés de conditions de vie 2003-2004 pour l'ensemble des ménages, en %

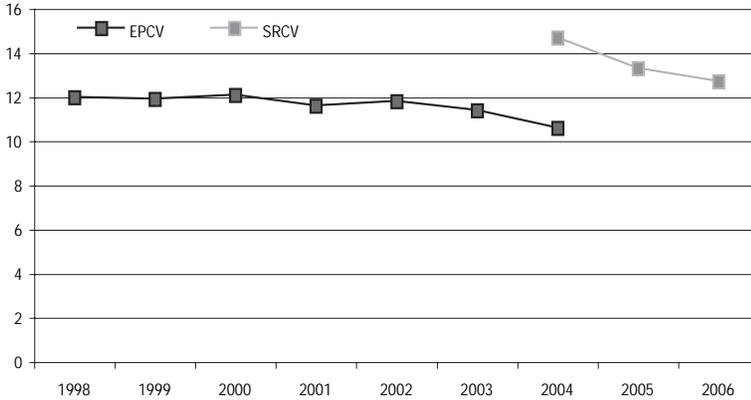
		EPCV		SRCV	Écart SRCV-EPCV	
		2003	2004	2004	2004	2003
I	Contrainte budgétaire	13,2	11,9	14,2	2,3	1,0
I-1	Part du remboursement sur le revenu supérieure à un tiers	3	3,4	5,8	2,4	2,8
I-2	Découverts bancaires (très souvent)	8,5	8,0	12,1	4,0	3,5
I-3	Couverture des dépenses par le revenu difficile	17,7	16,0	17,9	1,8	0,1
I-4	Aucune épargne à disposition	26,1	24,1	19,5	-4,7	-6,7
I-5	Recours aux économies	22,3	22,9	30,4	7,6	8,2
I-6	Opinion sur le niveau de vie : « C'est difficile, il faut s'endetter pour y arriver »	15,3	14,3	18,8	4,6	3,5
II	Retards de paiement	10,8	10,3	11,5	1,2	0,7
<i>En raison de problèmes d'argent, impossibilité de payer à temps, à une ou à plusieurs reprises, au cours des 12 derniers mois :</i>						
II-1	Factures (électricité, gaz, téléphone...)	8,4	7,8	7,9	0,1	-0,5
II-2	Loyer et charges	4,3	3,9	5,3	1,5	1,0
II-3	Versements d'impôts	3,1	3,3	4,0	0,7	0,9
III	Restrictions de consommation	10,1	9,5	14,2	4,6	4,0
<i>Les moyens financiers ne permettent pas de :</i>						
III-1	Maintenir le logement à bonne température	13	9,7	6,9	-2,8	-6,2
III-2	Payer une semaine de vacances une fois par an	29,6	28,6	34,8	6,3	5,2
III-3	Remplacer des meubles	30,3	28,9	35,9	6,9	5,5
III-4	Acheter des vêtements neufs	8,4	8,1	13,7	5,6	5,2
III-5	Manger de la viande tous les deux jours	5,5	5,3	7,9	2,5	2,3
III-6	Recevoir	8,6	8,3	11,3	3,1	2,8
III-7	Offrir des cadeaux	9,7	8,8	10,8	2,0	1,1
III-8	Posséder deux paires de chaussures	5,2	5,1	9,4	4,3	4,2
III-9	Prendre un repas complet pendant au moins une journée au cours des deux dernières semaines	2,6	2,8	2,9	0,1	0,3
IV	Difficultés de logement	10,5	10,1	10,3	0,2	-0,2
IV-1	Surpeuplement important ou modéré	8,9	8,9	10,6	1,7	1,6
IV-2	Absence de salle de bains à l'intérieur du logement	1,6	1,1	1,5	0,5	0,0
IV-3	Absence de toilettes à l'intérieur du logement	1,5	1,3	1,6	0,3	0,1
IV-4	Absence d'eau chaude	1	0,7	1,0	0,4	0,1
IV-5	Absence de système de chauffage	8,2	7,4	7,2	-0,2	-0,9
IV-6	Logement trop petit	17,7	17,7	15,6	-2,1	-2,1
IV-7	Logement difficile à chauffer	25,3	25,4	24,3	-1,1	-1,1
IV-8	Logement humide	14	13,6	14,9	1,4	1,0
IV-9	Logement bruyant	21	17,2	24,0	6,8	2,9
	Taux de pauvreté en conditions de vie	12	11,2	14,7	3,6	2,8
	Effectifs bruts		6 351	10 273		

Sources : Insee, enquête permanente sur les Conditions de vie des ménages, mai 2003, janvier 2004 ; dispositif SRCV mai 2004.

Le changement de protocole (le thème des SRCV étant clairement les revenus et les conditions de vie sous l'angle de la pauvreté) a perturbé la collecte des indicateurs. En évolution, une nette rupture de série apparaît en 2004. Toutefois, la tendance à la baisse est maintenue depuis (graphique 1).

Graphique 1

Taux de pauvreté en conditions de vie pour l'ensemble des ménages, en %



Même en se limitant au dispositif SRCV, le point 2004 paraît un peu au-dessus du profil de la série. Mais il s'agissait de la première année de collecte. L'enquête inaugurait des innovations (nouveau module sociodémographique commun aux enquêtes Insee, nouvelle notion de budget séparé permettant de distinguer entre les ménages d'un même logement). Plusieurs facteurs (confusion entre francs et euros et, dans les périodes de référence, multiplicité des sources) ont conduit à une certaine hétérogénéité des résultats collectés, qui a certainement nui à la qualité des données. Par exemple, la masse des retraites collectées représentait avant redressements six fois la masse des retraites observées dans l'enquête Revenus fiscaux des ménages (ERF), rapport proche de la parité euro/franc. D'autres comparaisons avec des sources externes (l'enquête Logement, statistiques de la Cnaf) ont fait apparaître des écarts analogues, ce qui a conduit à modifier certains revenus tirés de la collecte 2004 par imputation.

L'analyse des échelles de difficultés partielles portant sur les quatre domaines de la vie quotidienne montre que les écarts les plus importants entre les deux sources concernent les restrictions de consommation et les contraintes budgétaires.

Les indicateurs de restrictions de consommation

Bien que la formulation des questions soit identique dans les deux enquêtes, tous les indicateurs de ce groupe présentent des écarts importants : plus de 6 points pour la privation de meubles ou de vacances, par exemple. La proportion des ménages qui déclarent au moins quatre restrictions sur les neuf consommations retenues est de 14,2% en mai 2004 contre 9,5% en janvier 2004.

Les indicateurs de contrainte budgétaire

Dans les SRCV, le recensement des revenus financiers est plus détaillé que dans l'EPCV. De plus, les ménages sont clairement interrogés sur le montant total de chaque type de placement. Il est probable que ce questionnement préalable a permis de réduire sensiblement la proportion de ceux qui ne déclarent aucune épargne à disposition (19% dans les SRCV contre 24% dans l'EPCV de janvier 2004). De la même façon, bien que la proportion de ménages qui déclarent avoir un emprunt ou un crédit en cours soit du même ordre dans les deux enquêtes (près de 48%), la proportion de ménages qui déclarent une charge de remboursement supérieure à un tiers est plus élevée dans les SRCV (5,8% contre 3,4% en janvier 2004). Dans les SRCV, le recensement des emprunts et des crédits, en particulier pour la résidence principale, est plus détaillé que dans l'EPCV, et il est clairement demandé d'indiquer (et même de confirmer) le montant total des remboursements mensuels, et d'estimer la part du revenu que cela représente.

Certains items sollicitent davantage le ressenti des ménages, et la sensibilité des réponses à la formulation des questions est plus importante. En mai 2004, 17,8% des ménages déclarent que leur revenu ne suffit pas à couvrir les dépenses courantes, soit une proportion de deux points supérieure à celle de janvier 2004, mais bien du même ordre qu'un an auparavant. Dans les SRCV, près de 19% des ménages déclarent qu'il est difficile de boucler son budget ou qu'il faut s'endetter pour y arriver, contre 14,3% dans l'EPCV de janvier 2004.

L'écart entre les deux sources sur la question «Avez-vous puisé dans vos économies pour équilibrer votre budget?» est important – de l'ordre de huit points – mais ce n'est pas une question directe. Seuls répondent ceux qui n'ont pas «augmenté le montant total de l'épargne par rapport à l'année dernière». Parmi ces ménages, l'écart est beaucoup moins fort : 37,5% de ceux qui n'ont pas «mis d'argent de côté» ont puisé dans leurs économies dans l'EPCV contre 39,7% de ceux qui n'ont pas «augmenté le montant total de leur épargne» dans les SRCV.

Globalement, 14,2% des ménages étaient concernés par au moins trois de ces difficultés dans les SRCV de mai 2004, contre 11,9% dans l'EPCV de janvier 2004 et 13,2% dans celle de mai 2003.

Les conditions de vie liées à la qualité et au confort du logement

Dans les EPCV, l'opinion des ménages sur la taille de leur logement, la difficulté à le chauffer, l'humidité et le bruit est recueillie sous l'angle subjectif de «critiques qui s'appliquent au logement». Elle l'est sous l'angle de «confrontation au problème» dans les SRCV. Les ménages sont plus nombreux à critiquer la taille de leur logement, ou le fait qu'il soit difficile à bien chauffer, qu'à déclarer que cela leur pose véritablement un problème. À l'inverse, humidité et bruit sont davantage perçus comme un problème que comme une simple critique du logement.

L'un des écarts les plus importants entre SRCV et EPCV concerne le bruit : dans les premières, 24% des ménages déclarent être, dans leur logement, confrontés au

problème d'un environnement extérieur (trafic routier, industries) ou de voisins bruyants, contre 17% dans la deuxième qui estiment leur logement bruyant.

Globalement, la part des ménages confrontés à trois au moins des difficultés de logement s'établit à un peu plus de 10% selon les sources.

Les indicateurs de retard de paiements

Dans les EPCV, il fallait « avoir été confronté plusieurs fois » à ce type de difficultés (de paiement) pour activer l'item. Mais dans les SRCV, il n'est pas possible de distinguer « une seule fois » et « plusieurs fois ». La construction habituelle du score a donc été ici modifiée pour assurer la comparabilité entre les deux enquêtes. L'impact de la prise en compte des ménages qui déclarent avoir rencontré une seule fois ce type de difficultés peut être estimé à 0,5 point sur le score global et à 3,5 points sur l'échelle partielle des retards de paiements.

Globalement, la part des ménages confrontés à au moins une de ces difficultés (plus de 10% dans les EPCV) atteint 11,5% dans les SRCV.

Comparaison des structures des populations pauvres selon les sources

Le profil sociodémographique des ménages pauvres en conditions de vie diffère légèrement selon la source (tableau 6). Plus de la moitié de ménages pauvres en condition de vie (56,2%) sont des personnes seules ou des familles monoparentales dans EPCV contre environ un tiers (37,1%) dans SRCV. Mais ce type de ménages représente 37,8% de la population totale dans EPCV contre seulement 21,9% dans SRCV. De la même façon, dans SRCV, la proportion des personnes (de référence des ménages pauvres) nées au Maghreb est de 14,3%, contre 10,3% dans EPCV. Mais, là encore, ces ménages représentent 6,2% de l'ensemble dans la première contre seulement 5,0% dans la deuxième. La distribution du niveau de diplôme est à peu la même dans les deux groupes. Quant au chômage, dont on a vu qu'il accroissait le risque de pauvreté, il concerne 16,5% des personnes de référence de ménages pauvres dans SRCV et 21,6% dans EPCV (contre respectivement 4,6% et 5,6% de l'ensemble des ménages).

Tableau 6

Profil sociodémographique des ménages pauvres en conditions de vie en 2004, selon les sources, en %

	Ménages pauvres en conditions de vie SRCV 2004	Ménages pauvres en conditions de vie EPCV 2003 et janvier 2004
Âge de la personne de référence		
De 16 à 29 ans	17,5	14,2
De 30 à 49 ans	40,7	48,2
De 50 à 59 ans	17,6	16,5
60 ans et plus	24,2	21,0
Type de ménage		
Homme seul	7,7	17,3
Femme seule	11,0	19,4
Famille monoparentale	18,4	19,5
Couple sans enfants	12,6	14,1
Couple avec enfant(s)	45,0	27,7
Autres	5,3	2,1
Diplôme de la personne de référence		
Sans diplôme	46,2	45,0
CAP, BEP, BEPC	33	34,3
BTS, bac, bac +2	15,2	14,6
Supérieur	4,9	6,0
Pays de naissance de la PR¹		
France	73,1	78,3
UE15	3,6	4,0
Maghreb	14,3	10,3
Afrique hors Maghreb	4,0	3,4
Autres	5,1	4,0
Catégorie socioprofessionnelle de la PR¹		
Agriculteurs	2,6	2,9
Indépendants et professions libérales	6,3	6,1
Cadres	2,7	3,6
Professions intermédiaires	11,0	9,2
Employés	25,2	30,1
Ouvriers	40,2	42,7
Sans activité professionnelle	12,0	5,6
Statut d'occupation du logement		
Propriétaire/usufructier	13,3	16,3
Accédant	16,8	8,9
Locataire	65,4	69,9
Logé gratuitement	4,6	4,9
Situation principale de la PR¹		
Emploi	54,2	45,3
Chômage	16,5	21,6
Retraité	16,1	17,2
Inactif	13,1	16,0

1. PR : Personne de référence.

Note de lecture : Pour chaque colonne, la somme des pourcentages pondérés relatifs à une même dimension explicative vaut 100. Si l'on s'intéresse au statut d'occupation du logement, parmi les ménages pauvres en conditions de vie, et selon les sources EPCV (mai 2003 et janvier 2004 empilées), 69,9% d'entre eux sont locataires.

Sources : Données empilées des EPCV de mai 2003 et janvier 2004, SRCV 2004.

La privation matérielle dans l'Union européenne

L'avantage de la source SRCV sur le dispositif national des PCV réside notamment dans l'harmonisation des résultats fournis au niveau européen, ce qui autorise les comparaisons entre pays.

L'étude de la pauvreté par le biais des privations peut ainsi faire l'objet de telles comparaisons. Les résultats de l'enquête SRCV 2004 montrent que les proportions de ménages confrontés à certaines d'entre elles diffèrent sensiblement selon les pays. Les items élémentaires disponibles dans l'enquête permettent de faire émerger trois dimensions européennes de la pauvreté en conditions de vie :

- Les difficultés économiques : le ménage est-il privé, faute de moyens financiers suffisants, de la possibilité de faire un repas avec de la viande, du poulet ou du poisson tous les deux jours, de la possibilité de partir en vacances une semaine par an, peut-il maintenir son logement à la bonne température, parvient-il à faire face à des dépenses nécessaires non prévues, et enfin est-il contraint de payer loyer ou emprunts, factures ou crédit en retard ?
- La privation de biens d'équipement tels que la télévision couleur, le téléphone, la machine à laver le linge, ou la voiture.
- Les conditions de logement : le ménage dispose-t-il d'une baignoire ou d'une douche, de toilettes intérieures avec chasse d'eau, est-il confronté à des problèmes d'humidité ou de trop grande obscurité ?

Dans les pays où le taux de pauvreté au sens monétaire est élevé (Grèce, Irlande, Italie, Portugal, Espagne, Estonie), le niveau de privation par item est élevé, à l'exception de l'Irlande où les taux de privation sont inférieurs à ce que laissait prévoir l'indicateur de pauvreté (tableau 7).

Tableau 7
Population confrontée à la privation, par item de privation et risque de pauvreté monétaire, en %

	Autriche (AT)	Belgique (BE)	Danemark (DK)	Estonie (EE)	Espagne (ES)	Finlande (FI)	France (FR)	Grèce (GR)	Irlande (IE)	Italie (IT)	Luxembourg (LU)	Norvège (NO)	Portugal (PT)	Suède (SE)	TOTAL
Difficultés économiques : privation par manque de moyens financiers															
Une semaine de vacances	25	29	10	72	44	20	33	47	23	39	12	9	61	15	36
Retards de paiements	3	7	6	16	7	12	13	30	9	13	5	12	8	10	11
Pas de viande tous les deux jours	9	4	2	17	2	4	7	8	4	7	2	3	4	3	6
Difficultés pour chauffage	2	6	10	6	9	3	6	17	3	11	1	2	40	2	9
Dépenses imprévues	20	28	17	8	38*	25	34	35	21	27	13	21	20	14	29
Biens durables : ne pas pouvoir s'offrir															
Une télévision	0	1	1	2	0	1	0	1	0	0	0	1	1	0	0
Un téléphone	1	1	0	4	1	0	1	1	1	2	0	0	4	0	1
Une voiture	5	7	10	29	6	9	4	12	11	3	1	5	12	5	6
Un lave-linge	1	2	2	7	0	2	1	2	1	1	0	0	3	2	1
Conditions de logement : problèmes du type															
Humidité	10	14	8	30	20	5	15	20	13	23	16	8	23	5	18
Sombre	6	12	4	9	14	3	10	7	6	10	7	4	21	3	10
Pas de toilettes	2	1	1	18	0	1	1	4	1	0	0	1	4	0	1
Pas de bain	1	1	1	21	0	2	1	2	1	1	1	0	4	1	1
Taux de pauvreté monétaire*	12,8	14,9	11,0	20,1*	18,7	11,0	13,5	20,0	20,8	18,9	11,4	10,8	21,0	11,3	16,4

* Indicateur de pauvreté (revenu disponible par UC < à 60% du revenu médian).

Sources : SRCV 2004.

Les disparités entre pays européens sont assez fortes. Toutefois, on retrouve globalement l'opposition entre les pays du Nord et les pays du Sud, la France se situant dans une position moyenne. L'Estonie se distingue, dans tous les cas, par des proportions plus fortes de populations confrontées aux privations recensées.

Les difficultés d'ordre économique concernent au total près d'un ménage sur deux. La privation la plus répandue en Europe, celle relative à la capacité de prendre une semaine de vacances par an, touche plus d'un ménage enquêté sur trois : 44 % des Espagnols, 47 % des Grecs, 39 % des Italiens, et 61 % des Portugais déclarent ne pas pouvoir partir, et ce taux atteint 72 % en Estonie. En revanche, il n'est que de 9 % en Norvège, et de 10 % au Danemark. La France se situe un peu en dessous de la moyenne européenne avec un taux de 33 %. Une autre difficulté fortement représentée est de faire face à des dépenses imprévues : 29 % des personnes sont concernées. La France se situe dans le trio de tête (avec la Grèce et l'Espagne), avec un taux de 34 %.

Les différences entre les pays, pour ce qui est de l'équipement des ménages en biens durables, sont plus anecdotiques. Moins de 1 % des ménages déclarent ne pas pouvoir s'offrir une télévision, le téléphone ou un lave-linge. Toutefois la voiture se démarque, du fait de son coût moyen plus élevé : 6 % des enquêtés (4 % des Français) déclarent ne pas pouvoir se l'offrir.

Dans le domaine des conditions de logement, l'Estonie est le seul pays dans lequel près d'un ménage sur cinq ne dispose ni de toilettes ni d'une baignoire ou d'une douche. Hormis ce cas particulier, seuls deux items sont significatifs : les problèmes liés à l'humidité et ceux liés à l'obscurité. La France, avec un taux de 15 % des logements déclarés trop humides, se situe un peu en dessous de la moyenne européenne (18 %). Cette question d'humidité concerne davantage les logements des pays du sud de l'Europe (20 % des logements espagnols ou grecs, 23 % des logements en Italie ou au Portugal) que ceux des pays du nord (8 % au Danemark et en Norvège, 5 % en Finlande), certainement mieux isolés contre le froid et la pluie.

Plus de la moitié de la population n'a été confrontée à aucune des difficultés d'ordre économique et d'achat de biens durables (en les regroupant, tableau 8). La France se situe à ce niveau moyen, le Luxembourg très largement au-dessus, avec 80 % de la population qui n'est pas concernée, et l'Estonie très largement en dessous, avec un taux de 23 %. À l'inverse, 29 % de la population déclarent être confrontés à au moins deux des difficultés parmi les neuf items. Hormis l'Estonie, le Portugal et le Luxembourg se démarquent aux deux extrêmes, avec des taux respectifs de 46 % et de 9 %.

Du point de vue du score en logement, les pays du nord de l'Europe (Finlande, Suède, Danemark, Norvège) confirment leur net avantage : environ neuf logements sur dix ne sont pas concernés par l'une des difficultés retenues. Les pays de l'Europe du Sud sont plus mal logés : 29 % des ménages espagnols sont concernés par au moins un item sur les quatre, et c'est le cas de 27 % des ménages italiens, de 39 % des ménages portugais et de 24 % des grecs. La France est une nouvelle fois dans une situation intermédiaire : 22 % des ménages sont concernés par au moins une privation et 4 % par au moins deux.

Tableau 8

Répartition de la population selon le nombre d'indicateurs de privation par dimension, en %

	AT	BE	DK	EE	ES	FI	FR	GR	IE	IT	LU	NO	PT	SE	TOTAL
Difficultés économiques															
0	64	59	72	26	45	64	54	39	67	52	80	69	32	75	53
1	21	19	17	46	22	18	17	21	17	21	12	20	25	14	20
2	9	13	7	18	21	11	16	17	9	14	6	6	27	7	16
3	5	7	3	8	9	6	8	11	5	8	2	3	13	3	8
4	1	2	1	2	2	1	3	5	2	4	0	1	4	1	3
5	0	0	0	1	0	0	1	5	1	2	0	0	0	0	1
Biens durables															
0	94	91	90	68	93	90	94	87	88	95	99	94	84	93	93
1	5	7	9	25	6	9	5	12	11	4	1	6	12	5	6
2	1	1	2	5	1	1	1	1	1	1	0	0	2	1	1
3	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
4	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Difficultés économiques + biens durables															
0	63	58	68	23	45	61	53	38	64	52	80	68	31	73	52
1	20	18	18	34	22	18	17	20	17	21	11	20	23	13	19
2	9	12	8	22	20	10	15	17	8	13	6	6	23	6	15
3	5	7	4	12	9	7	8	11	6	7	2	3	12	4	8
4	2	3	2	5	3	3	4	6	3	4	0	2	6	2	4
5	1	1	1	3	1	1	2	5	1	2	0	1	2	1	2
6 et +	0	1	0	2	0	0	1	3	1	1	0	0	2	0	1
Conditions de logement															
0	86	77	88	53	71	91	78	76	83	73	80	89	61	91	76
1	11	18	10	25	25	7	18	18	13	21	17	10	28	8	19
2	3	4	2	14	5	1	4	5	4	6	3	1	8	0	4
3	0	0	0	6	0	0	0	1	0	0	0	0	2	0	0
4	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0

Sources : SRCV 2004